

En Entremont, une Maison de la santé inédite

SEMBRANCHER Bovernier et les six communes du district d'Entremont ont inauguré leur Maison de la santé. Après des débuts difficiles, ce projet médical unique semble promis à un bel avenir.

PAR PASCAL.GUEX@LENOUVELLISTE.CH

Roger Fellay a profité de l'inauguration officielle de la Maison de la santé du Grand Entremont ce samedi pour revenir en terrain connu. «J'avais subi une coupure à une oreille qui continuait de saigner même après mon passage à la pharmacie du village», témoigne le retraité orsérien. «Alors j'ai été très content d'être pris en charge par une doctoresse pas loin de chez moi. D'autant plus qu'il fallait que je revienne changer le pansement le dimanche...»



Les communes viennent d'acheter une surface de 1700 m² en vue d'un éventuel développement.

JEAN-MAURICE TORNAY
ANCIEN PRÉFET D'ENTREMONT



Le nouveau préfet d'Entremont Alain Maret, son prédécesseur Jean-Maurice Tornay, le Dr Jean-Pierre Deslarzes et le président de Sembrancher, Bernard Giovanola, sur le tarmac de l'héliport de Sembrancher, construit devant les trois bâtiments de la Maison de la santé. GABRIEL MONNET

Depuis juin 2016 et l'ouverture du premier des trois bâtiments composant ce centre médical, des centaines d'autres Entremontants ont sollicité les bons soins d'un ensemble qui abrite aujourd'hui les cabinets de dix médecins, une pharmacie, des consultants en neurologie, chirurgie ou pédiatrie, un cabinet dentaire, des physio, un ostéopathe, une podologue, une sage-femme ou encore un centre médico-social. Une palette d'offres étonnante pour une vallée latérale qui s'est encore étoffée cette an-

née avec la réalisation d'un parc d'ambulances et d'un héliport inédit.

L'héliport de Sembrancher, première suisse

«C'est une première suisse. La dépose pour les hélicoptères respecte en effet les nouvelles normes en vigueur édictées par l'Office fédéral de l'aviation civile», souligne le directeur de BTEE, Stéphane Pillet, qui a traité les contraintes sécuritaires

liées à l'héliport: «Il s'agit d'une place de campagne non soumise aux mêmes règles qu'une place officielle. Elle ne sera pas utilisée à des fins touristiques et est réservée aux services d'urgence d'ordre médical.» Les communes n'ont pas hésité à investir 3 millions pour doter la Maison de la santé des infrastructures nécessaires à l'héliport et aux ambulances. «Elles se sont dit que l'exemple donné par le corps médical

pour mettre en commun toutes les forces de la région valait bien ce coup de pouce financier», souligne l'ancien préfet Jean-Maurice Tornay, catalyseur politique de ce dossier avant de le remettre à son successeur Alain Maret.

Débuts difficiles et avenir prometteur

Au total, ce sont plus de 11 millions de francs qui ont été investis à Sembrancher.

«Mais la vente d'une partie des locaux aux partenaires – pharmacie, physiothérapie, CMS... – a permis de diminuer la facture finale», précise Jean-Maurice Tornay. «Et ce n'est pas trop cher payé pour offrir aux 15 000 résidents du Grand Entremont un accès à des soins médicaux de qualité», renchérit le docteur Jean-Pierre Deslarzes, pierre angulaire de la création de ce centre de la santé, une grande

première dans notre canton. D'autant plus que toute la région a risqué de se transformer en no man's land médical. «C'est une lettre du Dr Gilbert Darbellay au conseil des présidents de communes d'Entremont en 2008 qui a donné l'alerte. En raison du vieillissement des médecins, le district allait très vite se retrouver sans permanence médicale.» Après avoir étudié la possibilité de créer deux centres médicaux à Orsières et à Bagnes – un non-sens en termes économiques, car il fallait doubler tous les postes et les achats de matériel – la décision a été prise de créer à Sembrancher une seule maison de la santé pour tout le district et la commune voisine de Bovernier.

«La commune de Bagnes a d'abord pensé pouvoir faire cavalier seul. Mais elle a rejoint la structure au 1er janvier 2018», rappelle Jean-Maurice Tornay. L'horizon semble dégagé du côté de Sembrancher. «Trois jeunes médecins sont venus étoffer une équipe qui va encore accueillir le Dr Frédéric Zufferey au printemps. Et d'autres futurs docteurs actuellement en formation ont déjà manifesté leur désir d'intégrer notre structure dans trois ou quatre ans», se réjouit Jean-Pierre Deslarzes. «Les communes partenaires (Bourg-Saint-Pierre, Liddes, Orsières, Sembrancher, Vollèges, Bovernier et donc Bagnes) viennent d'acheter une surface voisine de 1700 mètres carrés en vue d'un éventuel développement de ce centre médical», renchérit Jean-Maurice Tornay.

Le Pays du Saint-Bernard s'associe à Verbier

TOURISME Le PASS Saint-Bernard lance un nouveau produit permettant de skier gratuitement à Verbier en début et fin de saison.

Après deux ans d'existence, le PASS Saint-Bernard élargit son offre. Et pour ce faire, les responsables de la destination Pays du Saint-Bernard n'ont pas hésité à frapper à la porte de sa grande sœur, Verbier. Dès à présent, un nouvel abonnement appelé «Pass garantie neige» est disponible pour 199 francs et permet de skier gratuitement à Verbier de l'ouverture du domaine jusqu'au 14 décembre et du 8 avril à la

fin de la saison. L'accès aux petites stations de Vichères, de Champex et de La Fouly et les activités estivales sont toujours comprises dans le forfait. Pour Julien Moulin, président de la destination Pays du Saint-Bernard et initiateur du passe, le constat est clair. «Nous ne pouvions plus survivre uniquement avec trois petites stations face à des offres comme le Magic Pass, qui englobe trente stations. Le nouveau forfait a donc

pour objectif d'allonger la saison de ski, tout en continuant à soutenir les petites stations durant le cœur de l'hiver.» Du côté de Téléverbier, Laurent Vaucher avance que ce partenariat a été conclu pour renforcer les liens avec le Pays du Saint-Bernard et non pas par souci de rentabilité. «En début de saison, le coût d'exploitation pour un skieur n'est pas forcément plus élevé pour nous qu'en haute saison car le

domaine n'est que partiellement ouvert. Nous espérons que cet abonnement encouragera aussi les locaux et résidents à skier au printemps, car les conditions y sont souvent excellentes.»

70% des passages avec le passe se font l'été

Avec sa nouvelle offre, Julien Moulin compte aussi renforcer l'hiver au Pays du Saint-Bernard. Car jusqu'à présent, 70% des passages avec le passe et 75% des nuitées se font l'été. «La destination a un schéma complètement atypique avec des saisons estivales très fortes, grâce au Tour du Mont-Blanc notamment, et des hivers faibles. Nous cherchons à inciter les propriétaires de chalet à découvrir la région l'hiver et je suis persuadé que ce nouvel abonnement pourrait jouer dans ce sens.»



Le nouvel abonnement du PASS Saint-Bernard vise à attirer les propriétaires de chalet l'hiver en incluant des prestations à Verbier. DR

Le retour des deux premiers exercices du PASS Saint-Bernard montre qu'à l'exception des remontées mécaniques, tous les partenaires ont au moins atteint le chiffre d'affaires moyen des cinq dernières

années. «Pour les remontées mécaniques, nous arrivons à 90% du chiffre d'affaires.» L'an dernier, 16 000 forfaits ont été vendus. L'objectif de cette année est d'atteindre la barre des 20 000. SD